

Collectifs locaux d'agriculteurs « relever ensemble le défi de l'agro-écologie ! »

Vers une feuille de route commune, portée par tous les partenaires

(Première synthèse du séminaire du 3 avril)

Au terme d'une riche journée de travail et d'échanges, Luc MAURER, Directeur régional de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France, a pu esquisser une synthèse, au nom des 4 financeurs ayant porté la préparation et l'animation du séminaire du 3 avril 2018 : DRAAF, Région et Agences de l'eau Artois-Picardie et Seine-Normandie.

Cette synthèse est une première esquisse de ce qui pourrait devenir une feuille de route régionale partagée et mise en œuvre par tous les partenaires ayant pour objet d'accompagner les collectifs locaux d'agriculteurs engagés ou souhaitant s'engager vers l'agro-écologie. Ces partenaires sont notamment les chambres d'agriculture, les coopératives agricoles, les CUMA, les GEDA, le réseau des agriculteurs biologiques, les instituts techniques, les organismes de recherche, l'enseignement agricole (public et privé), les territoires de projet (notamment les PNR)...

Le séminaire a permis de largement valider le projet consistant à soutenir les collectifs locaux d'agriculteurs, dans leur diversité, en lien direct avec les territoires et en mobilisant l'ensemble des partenaires.

1. Un chemin de progrès vers l'agro-écologie, qui est un cap intéressant toutes les agricultures dans leur diversité

- L'agro-écologie, qui consiste à consolider ou à changer les pratiques de production agricole pour combiner performance à la fois économique, environnementale et sociale, est un défi dont tout agriculteur peut se saisir. Ce défi présente d'abord pour chaque agriculteur un intérêt économique. Cela se conjugue à l'intérêt collectif de répondre aux attentes sociétales, croissantes et légitimes.
- Tous les partenaires sont conscients de l'intérêt de ce chemin de progrès, et prêts à s'y investir en développant l'accompagnement des agriculteurs à travers le soutien aux collectifs locaux d'agriculteurs, dans leur diversité.
- Sur ce chemin de progrès, la question n'est pas de savoir qui sont les plus avancés et qui sont ceux qui seraient en retard.
- L'enjeu est d'avancer, par petits pas, de façon résolue.

2. Une volonté commune pour se lancer sur ce chemin de progrès

- A travers l'organisation de ce séminaire, les présentations qui ont été faites, et l'appel à projets « collectifs locaux d'agriculteurs » qui a été lancé le 10 avril 2018, les 4 financeurs que sont la DRAAF, la Région et les Agences de l'eau Artois-Picardie et Seine-Normandie, ont témoigné concrètement leur volonté d'apporter un soutien clair et cohérent dans cette voie de progrès.

- L'expression des différents partenaires tout au long de la journée a fait apparaître qu'ils seraient prêts à affirmer la même volonté, et à coordonner leurs actions autour de cette voie de progrès. Cette volonté commune pourrait être traduite à travers une « charte », partagée par tous les partenaires.

3. Plusieurs fondamentaux pour guider les partenaires sur ce chemin de progrès

- La **diversité** des agricultures des Hauts-de-France (des productions agricoles, des modes de production, des valorisations, des circuits de distribution...) est une force, très caractéristique de la région. Cette diversité appelle nécessairement des « solutions » adaptées à chaque situation pour progresser dans la voie de l'agro-écologie. Elle appelle également une diversité des outils et des structures mobilisées pour apporter accompagnement et conseil auprès des collectifs locaux d'agriculteurs.
- L'accompagnement auprès des collectifs locaux d'agriculteurs nécessite une **approche globale**, qui mobilise non seulement des aspects techniques et économiques, mais aussi des aspects organisationnels, sociologiques, voire psychologiques, pour faciliter le partage de références, la discussion, le travailler ensemble, et pour dépasser la confrontation qui peut apparaître dans certaines situations. Le fait d'additionner plusieurs compétences complémentaire auprès des collectifs locaux et de croiser plusieurs regards est déterminant.
- Le projet porté par un collectif local d'agriculteurs a tout intérêt à se construire, **le plus en amont possible avec un ensemble le plus large possible de partenaires**. Cela facilite les connexions, la mobilisation de compétences et de regards complémentaires. Cela permet parfois la prise de conscience nécessaire à l'origine du projet. Cela donne de la robustesse au projet par une approche équilibrée et partagée. Et cela prépare les étapes de communication pour valoriser les réussites.
- Le **territoire local** (par exemple la communauté de communes, le pays ou le PNR) est un lieu très pertinent pour assurer le croisement des points de vue. C'est le lieu de l'action concrète, où les acteurs sont proches et peuvent mieux se connaître. C'est l'échelle qui permet de définir des solutions adaptées à la spécificité de chaque situation. C'est aussi le lieu où se font les usages, par définition lieu idéal pour surmonter les conflits d'usages lorsqu'il y en a.
- **L'appropriation par les agriculteurs** est une condition importante de réussite. Les agriculteurs doivent être eux-mêmes porteurs du projet, au cœur du projet. Au départ de tout projet, il y a une question ou une envie qui rassemble. L'origine du projet peut être variée (une injonction sur le cahier des charges des produits, une problématique locale de qualité de l'eau, une envie d'utiliser des outils innovants comme les robots...) et l'impulsion initiale peut provenir de différents acteurs (les agriculteurs eux-mêmes, l'industriel qui transforme la production, une collectivité locale, les consommateurs...), mais, dans tous les cas, l'appropriation par les agriculteurs et la construction du projet de façon ascendante avec eux sont essentielles. Pour cela, le fait de cibler l'intérêt, notamment économique, pour les agriculteurs est fondamental.
- Les « pionniers », tout comme les « suiveurs », méritent d'être accompagnés ; **l'accompagnement doit être adapté**, et donc différent, aux **différentes étapes** d'un projet de collectif local d'agriculteurs et en fonction des « **degrés** » **d'agro-écologie visés**. En fonction

de la situation, l'accompagnement peut provenir de différentes structures, raison de plus de construire un programme d'accompagnement conjoint entre les différents partenaires.

4. Des outils pour aider les collectifs locaux sur ce chemin de progrès

- **Financer le recours à l'accompagnement** (car « l'intrant n°1 pour réussir l'agro-écologie est l'injection de connaissance et de formation »)
 - Les 4 financeurs ont marqué leur volonté de le faire conjointement de façon cohérente et lisible. Concrètement, l'appel à projets « collectifs locaux d'agriculteurs » lancé le 10 avril 2018 regroupe pour la première fois trois volets, dans un calendrier et une procédure commune : soutien à l'émergence, reconnaissance et financement des GIEE, reconnaissance et financement des groupes 30.000.
 - L'accompagnement assuré par l'enseignement agricole (en matière de formation, initiale et continue, d'expérimentation ou d'animation des territoires) et par la recherche sont fondamentaux. Ils pourraient être valorisés également dans ce cadre, qui consiste à mobiliser un maximum de leviers en faveur des collectifs locaux d'agriculteurs.
- **Soutenir l'émergence** des nouveaux groupes locaux d'agriculteurs, dans leur diversité. Un accompagnement ponctuel, ciblé sur le démarrage du projet, est un levier utile.
- **Aider les groupes locaux à répondre aux appels à projets**, en les informant le mieux possible et en leur donnant les clés.
- **Partager les ressources** (connaissances techniques, lieux de formation, événements...), en structurant l'information, en la mettant en commun (ce qui peut nécessiter de dépasser des « concurrence » qui peuvent exister entre organismes) et à disposition des collectifs locaux. Les pouvoirs publics ayant été interpellés sur cette question, un travail est à conduire avec l'ensemble des partenaires, au premier rang desquels les chambres d'agriculture.
- **Faciliter et amplifier le recours à l'innovation**. C'est l'objet notamment de la plate-forme « agricultures du futur », qui est en cours de mise en place. Cette plate-forme aura pour objet d'identifier, de mettre en synergie et de donner à voir les actions en matière de formation (initiale et continue), de recherche appliquée, de transfert de connaissances et de soutien à la création/développement d'entreprises. Ce sera un point focal pour amplifier le déploiement de l'innovation dans les fermes et dans les industries agroalimentaires. Cette plate-forme n'a pas vocation à réaliser par elle-même les formations, les travaux de recherche appliquée ou les créations d'entreprises, mais à identifier les unités pouvant le faire, à les stimuler et à les mettre en réseau. Elle offrira notamment une ingénierie de montage de projets avec un appui pour la mobilisation de financements. Ce projet, à vocation régionale, sera copiloté par la chambre régionale d'agriculture et la DRAAF, en lien étroit avec le Conseil régional.
- Expertiser la possibilité de mettre en place un outil permettant de **couvrir les risques** pris pendant quelques années au moment où s'opère le changement de pratiques agricoles. Les notions de droit à l'erreur et d'innovation libre sont à prendre en compte.

- **Valoriser** les réussites. Un travail va être conduit par la Région et la DRAAF, en lien avec tous les partenaires volontaires, pour mettre en valeur des réussites positives, sous forme de « success stories ». Une des entrées fondamentales sera la robustesse économique des exemples mis en avant. Cela pourrait prendre la forme de courtes vidéos. Un travail de repérage sera conduit.

Cet effort de communication contribuera au défi de redonner une image positive des agriculteurs et des agricultures, dans leur diversité, et de renouer avec la fierté de ce métier. C'est aussi un moyen de renouer la confiance et de renforcer les connexions entre agriculteurs et citoyens/consommateurs.

5. Quelles suites concrètes sur ce chemin de progrès ?

- A partir de 2019, d'autres volets, d'autres briques, seront mises en synergie avec l'appel à projets « collectifs locaux d'agriculteurs » lancé le 10 avril 2018 : le financement à travers le FEADER des actions de transfert de connaissance ou encore des actions de coopération locale entre acteurs, les financements possibles pour les actions d'accompagnement locales et ciblées du programme régional d'action « nitrates », les financements éventuels d'autres financeurs comme par exemple l'ADEME...

Il s'agit de mettre toutes ces briques en cohérence, pour les rendre plus lisibles et plus facilement mobilisables par les collectifs locaux d'agriculteurs.

- Un temps d'échanges techniques sera organisé avec les animateurs des différents réseaux dans les prochains mois
- Un temps d'échange en direct avec les agriculteurs pourrait être organisé d'ici la fin de l'année, dans un format favorisant au maximum les échanges.
- Un bilan sera réalisé par les 4 financeurs en fin d'année pour tirer les enseignements des actions lancées en 2018.
- Un dossier pourrait être monté dans le cadre du réseau rural national pour construire un programme de travail sur 2/3 ans, dans la même dynamique d'ensemble, participative et ascendante, pour prolonger et approfondir les actions lancées.

6. Deux points particuliers qui ont marqué l'attention des financeurs

- Un paradoxe autour du temps : chacun est pris dans les impératifs du quotidien et manque de temps, et pourtant, prendre des temps de pause et de recul est une condition nécessaire pour s'engager et réussir sur le chemin de progrès ainsi tracé.

« On peut toujours rattraper le temps perdu. Mais peut-on rattraper celui qu'on n'a pas perdu ? » Alexandre VIALATTE.

- L'humain est fondamentalement au cœur de cette aventure, dans sa diversité et parfois ces contradictions, mais avec toute sa résilience, son énergie et son génie. Cela est profondément rassurant et renvoie définitivement à l'intérêt d'une construction collective.